



Sous-comité des relations du travail
Personnel enseignant – Formation professionnelle

Projet de procès-verbal

Rencontre du : 14 octobre 2020 à 13h

Lieu : Vidéoconférence Teams

Membres :

Pour la commission :

Annie Bouchard

Jérôme Carette

Manon Lepage

Julie Truchon

Pour le syndicat :

Joël Gagné

Pascale Juneau

Sophie Sénéchal

Dany Simard

| NO | SUJETS | CONTENUS, DISCUSSIONS, MODIFICATIONS, ARGUMENTS | DÉCISION |
|----|--|---|---|
| 1. | MOT DE BIENVENUE | <p>M. Joël Gagné assure la présidence de la rencontre et souhaite la bienvenue aux membres du comité.</p> <p>Mme Julie Truchon est responsable du secrétariat.</p> | |
| 2. | LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | <p>M. Joël Gagné effectue la lecture de l'ordre du jour.</p> <p>L'ordre du jour est le suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Bienvenue; 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour; 3. Acceptation du procès-verbal du 17 avril 2020; 4. Portrait de la rentrée (P-S); <ol style="list-style-type: none"> 4.1 Rapport de la rentrée 4.2 Départ de groupe 4.3 Dépassements d'élèves 4.4 32 h versus Autres tâches 4.5 F.A.D. 5. Plan d'utilisation du personnel mis en disponibilité (P-S); 6. Postes réguliers – Plancher d'emploi (P-S); 7. Affaires nouvelles : <ol style="list-style-type: none"> 7.1 _____ 8. Levée de la rencontre. | <p>Annie Bouchard propose l'acceptation de l'ordre du jour.</p> <p>Accepté à l'unanimité.</p> |
| 3. | ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 AVRIL 2019 | <p>M. Joël Gagné fait la lecture du procès-verbal.</p> <p>Suivis :</p> | <p>Manon Lepage propose l'adoption du procès-verbal.</p> <p>Accepté à l'unanimité.</p> |

| | | | |
|--|--|---|--|
| | | <p>3.6 Défi des recrues</p> <p>Madame Manon Lepage mentionne que le Défi des recrues, qui était prévu cet automne, n'aura pas lieu.</p> <p>5. Ébénisterie</p> <p>Madame Annie Bouchard mentionne que le Ministère a confirmé un investissement de 5.5 millions de dollars pour le programme d'ébénisterie. Une rencontre se tiendra dans les prochains jours pour planifier les travaux qui devraient débiter à l'automne 2021.</p> <p>9. Suivi du comité paritaire EBP-FP</p> <p>Madame Pascale Juneau demande qu'une date soit fixée pour la tenue du comité EBP pour la formation professionnelle. La partie syndicale fera parvenir des dates pour fixer la rencontre.</p> <p>4.2 Secteur santé</p> <p>Madame Manon Lepage tient à féliciter l'équipe du secteur santé qui s'est portée volontaire et qui a fait un excellent travail dans le cadre de la formation des aides en soutien aux préposés aux bénéficiaires (PAB).</p> <p>6. Organisation scolaire 2020-2021</p> <p>En réponse à une question de madame Pascale Juneau, madame Manon Lepage fait le point sur l'état de la situation concernant les élèves internationaux et confirme qu'actuellement tout est en suspens. Cette année, deux nouveaux élèves internationaux ont débuté à la FP puisqu'ils étaient déjà au Québec. Une quarantaine de dossiers d'élèves sont en</p> | |
|--|--|---|--|

| | | | |
|------------|-------------------------------------|--|--|
| | | cours pour éventuellement être accueillis à l'automne 2021-2022, si le contexte le permet. | |
| 4. | PORTRAIT DE LA RENTRÉE (P-S) | | |
| 4.1 | RAPPORT DE LA RENTRÉE | <p>Madame Manon Lepage présente le portrait de la rentrée pour la formation professionnelle.</p> <p>Elle présente le portrait du nombre d'élèves inscrits dans les centres de formation. Le nombre est similaire à celui de l'an passé malgré l'absence d'élèves internationaux. Toutefois, il faut prendre en considération que compte tenu de la pandémie, des élèves, qui auraient dû être sanctionnés et diplômés l'an dernier, se retrouvent dans ce nombre.</p> <p>Pour le pavillon Auger, le programme de coiffure a pu être démarré cette année sous la forme de l'alternance travail-études.</p> <p>En esthétique, un ajout de 30 heures d'apprentissage en milieu de travail en pharmacie a été fait puisque les perspectives d'emploi sont bonnes dans ces milieux.</p> <p>En infographie, une réflexion sera faite cette année pour développer un modèle hybride de formation en présentiel et en ligne afin de répondre au besoin de la clientèle.</p> <p>En technique d'usinage, le centre est à préparer l'implantation du nouveau programme de technique d'usinage qui sera donné l'an prochain. Le programme sera de 1 800 heures et l'ASP ne sera plus donnée.</p> <p>En ébénisterie, les travaux de relocalisations sont amorcés suivant les annonces du Ministère.</p> | |

| | | | |
|------------|------------------------------|--|--|
| | | <p>Au pavillon Bégin, en secrétariat-comptabilité, un projet est en cours pour faire de la formation en ligne synchrone.</p> <p>En horticulture, la formation DUAL sera implantée. Pour le programme de soutien informatique, une cohorte sera démarrée complètement en ligne avec une grande collaboration des entreprises.</p> <p>Au pavillon de la santé Marie-Hélène Côté, pour les formations ATP et APED, le programme DUAL est en cours d'implantation. Pour le programme APED, des défis se posent toutefois en lien avec les mesures sanitaires à respecter.</p> | |
| 4.2 | DÉPART DE GROUPE | Le sujet a été traité au point précédent. | |
| 4.3 | DÉPASSEMENTS D'ÉLÈVES | <p>Madame Manon Lepage dresse le portrait des dépassements dans certains programmes de la formation professionnelle (SASI, ATP et agriculture). Le reste des programmes sont en deçà des ratios.</p> <p>En réponse à madame Pascale Juneau, madame Lepage explique le dépassement dans le programme d'horticulture et précise que le nombre d'élèves inscrits ne permet pas la formation de deux groupes en respect des ratios et de l'obtention du financement associé. Elle précise que cette année, ils ont élargi la période de 10 jours à un mois pour permettre l'inscription tardive d'élèves compte tenu du démarrage de plusieurs cohortes de formation avec un nombre d'élèves bien en deçà du ratio.</p> <p>Madame Juneau demande s'il y aura compensation et soutien pour les enseignants qui sont en dépassement d'élèves. Madame Lepage présente les différentes formes de soutien qui seront mises en place pour aider les enseignants. Madame Juneau explique la façon de fonctionner au secteur jeune quant à la consultation de la partie syndicale concernant les</p> | |

| | | | |
|------------|----------------------------------|--|--|
| | | dépassements et des discussions tenues afin d'établir des moyens à mettre en place pour soutenir les enseignants. | |
| 4.4 | 32 H VERSUS AUTRES TÂCHES | <p>Madame Pascale Juneau explique qu'il y a de cela deux ans, un travail avait été amorcé en lien avec les activités pouvant se retrouver dans le volet «Autres tâches» de la tâche enseignante en formation professionnelle. Un document avait été préparé en conséquence et madame Juneau demande s'il y a eu suite dans ce dossier.</p> <p>Madame Lepage explique que le document en question est actuellement utilisé et qu'il comprend un volet commun pour tous les programmes et une partie plus spécifique à chaque programme. La révision se fait de façon constante. Cette année, le document est adapté au contexte puisqu'il n'y a que quelques comités qui ont cours. Le bloc d'heures dégagé est comblé avec des activités en lien avec les besoins spécifiques des programmes.</p> <p>En réponse à une question de madame Juneau, madame Lepage explique que le bloc techno pédagogie, qui demande aux enseignants un travail de développement et de révision pour l'implantation de nouveaux programmes, entre dans les «Autres tâches».</p> <p>Madame Juneau questionne le mode de fonctionnement lorsque les enseignants de la FP sont sollicités pour aller donner de la formation à Forgescom. Madame Lepage explique que les heures de formation sont reconnues dans la tâche éducative. S'il s'agit de collaboration avec l'agent de développement pour des activités autres que l'enseignement, ce sont des heures reconnues dans «Autres tâches».</p> <p>Madame Lepage ajoute que cette collaboration avec Forgescom est très importante puisqu'elle permet de maintenir à l'emploi des enseignants qui n'auraient pas eu d'heures d'enseignement. Ce partenariat permet aussi de développer de nouveaux créneaux.</p> | |

| | | | |
|-----|---|---|--|
| | | <p>Madame Annie Bouchard précise que plusieurs programmes de la FP ont débuté à Forgescom. À ce propos, une AEP en nettoyage industriel sera transformée en DEP dans un avenir rapproché. Les travaux sont débutés avec le ministère de l'Éducation. Madame Bouchard précise que le choix des enseignants se fait en fonction des compétences recherchées selon le programme visé et les heures effectuées sont organisées en fonction de la tâche régulière d'enseignement de l'enseignant.</p> | |
| 4.5 | F.A.D. | <p>Madame Pascale Juneau fait mention à la partie patronale que le dossier devait être présenté tôt à la rentrée et demande un suivi en lien avec la formation à distance.</p> <p>Madame Annie Bouchard explique que la rencontre visait le projet pilote de la formation en secrétariat et que ce dossier n'a pas évolué au rythme souhaité depuis la rentrée scolaire. À la demande de madame Juneau, une rencontre sur l'évolution de celui-ci sera faite prochainement.</p> | |
| 5. | PLAN D'UTILISATION DU PERSONNEL MIS EN DISPONIBILITÉ (P-S) | <p>Monsieur Jérôme Carette présente l'affectation du personnel enseignant mis en disponibilité pour l'année 2020-2021 en date du 10 octobre. Il précise que seulement une personne est mise en disponibilité et aucun enseignant est non rengagé.</p> <p>Monsieur Joël Gagné souligne le fait que le nombre de mise en disponibilité a considérablement diminué depuis le nombre présenté au printemps 2020.</p> <p>Madame Annie Bouchard explique que le nombre d'inscriptions au printemps n'est pas représentatif du nombre d'inscriptions au début de l'année scolaire ce qui explique le nombre plus élevé de mises en disponibilité à la fin de l'année scolaire. Les efforts de recrutement se</p> | |

| | | | |
|-----------|---|---|--|
| | | poursuivent en période estivale ce qui a un impact positif sur le nombre d'inscriptions et par le fait même sur le nombre à la baisse de mises en disponibilité. | |
| 6. | POSTES RÉGULIERS – PLANCHER D'EMPLOI (P-S) | <p>Monsieur Jérôme Carette présente le tableau du plancher d'emploi en formation professionnelle présentant le suivi des postes réguliers. Il présente les départs et les postes qui ont été remplacés ainsi que les spécialités associées.</p> <p>Madame Pascale Juneau propose d'ajouter au tableau de suivi la clause 13-7.07 b) Annexe 38 de la convention collective de travail qui explique les modalités encadrant le non-remplacement des postes liés au plancher d'emploi.</p> | |
| 7. | AFFAIRES NOUVELLES : | | |
| 8. | LEVÉE DE LA RENCONTRE | <p>Monsieur Joël Gagné tient à souligner le départ à la retraite de madame Annie Bouchard et la remercie pour sa participation au CRT de la FP durant les dernières années.</p> <p>La rencontre est levée à 14h15</p> | <p>Joël Gagné propose la levée de la rencontre. Accepté à l'unanimité.</p> |

Julie Truchon, secrétaire

Madame Pascale Juneau, présidente
Syndicat de l'enseignement

Monsieur Jérôme Carette, directeur
Service des ressources humaines